

SESSION 2022

AGREGATION CONCOURS EXTERNE

Section: ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

ACTIVITÉS PHYSIQUES SPORTIVES ET ARTISTIQUES ET CIVILISATIONS

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

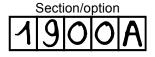
NB: Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.









« Le maître a un rôle double : diriger l'entraînement et conduire effectivement les leçons [...]. Il doit adapter son enseignement à la nature de ses élèves et, malgré l'identité des genres d'exercices, ne pas conduire une leçon d'enfants comme une leçon d'adultes, une leçon de débutants comme une leçon d'athlètes, une leçon de filles comme une leçon de garçons.

Il doit, comme il a été dit, dresser d'avance le programme d'entraînement en le basant sur le principe de la *progressivité* du travail ; autrement dit, il *gradue* les efforts et *échelonne* les difficultés suivant la *mesure* qui convient aux sujets qu'il entraîne. Il rectifie ou modifie ce programme aussi souvent que cela est nécessaire, au besoin au cours même d'une séance, d'après les résultats qu'il observe, les effets produits, ou l'état de fatigue immédiat des élèves.

Pour tous, et en particulier pour les enfants et les adolescents, la séance d'entraînement doit être un véritable plaisir et ne jamais être une corvée, ni surtout un épuisement des forces. Lorsqu'une séance est conduite dans la perfection et bien adaptée aux élèves, ces derniers doivent la terminer à regret, en bonne humeur et en bel entrain. Un tel résultat ne s'obtient que si le maître connaît la psychologie de l'enfant et de l'adolescent. »

Georges Hébert, *L'Éducation physique, virile et morale par la méthode naturelle*, Paris, Vuibert, 1936, p. 92-93.

Commentez ces propos et discutez-les au regard de la prise en compte des caractéristiques et des aspirations des jeunes dans la conception et la mise en œuvre des leçons d'éducation physique depuis 1936.